

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00395

Numéro SIREN : 793 488 073

Nom ou dénomination : B.H.I.

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2020 sous le numéro de dépôt 5056

Greffe du tribunal de commerce de Boulogne sur Mer



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/5056

Type d'acte : Rapport du commissaire à la transformation

Déposant :

Nom/dénomination : B.H.I.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 793 488 073

N° gestion : 2013 B 00395



627.



Patrick FEUTRY

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Paul LIEVEN

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Téléphone : 03.21.83.18.06
paul.lieven@reco-ec.fr
patrick.feutry@reco-ec.fr

RECO - REVISIONS CONTROLES

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DES ORDRES DE LILLE
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SIMORAI

Greffier du Tribunal
de Commerce de Boulogne-sur-Mer

Dépôt n° 2020/505
14 SEP. 2020

RCS Boulogne s/M

N°Réf.:

SARL B.H.I.
Zone Industrielle de la Trésorerie
62126 WIMILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL B.H.I.
EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**

SARL AU CAPITAL DE 40 000 € - SIÈGE SOCIAL : BELLE ISLE 30 BOULEVARD DE LA LIANE 62360 SAINT LEONARD
R.C.S. BOULOGNE SUR MER B 333 621 332 SIRET 333 621 332 00068 NAF 6920Z - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 63 333 621 332



SARL B.H.I.
Zone Industrielle de la Trésorerie
62126 WIMILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL B.H.I.
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 20 Juillet 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La SARL B.H.I. est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BOULOGNE SUR MER depuis le 10 Juin 2013 sous le numéro 793 488 073.

L'activité de la société est toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats, échanges d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises en France ou à l'étranger, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.



Signature

Le capital social de la société est de 7 500 € divisé en 750 parts sociales de 10 € chacune.

Sur la base des derniers comptes annuels clos au 31 Août 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, les capitaux propres de la société représentent 2 012 791 €.

Le 18 Décembre 2019, les Associés ont approuvé les comptes clos au 31/08/2019 et ont décidé d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 227 746,91 € en totalité aux « autres réserves ».

D'autre part, il nous a été indiqué qu'aucun dividende n'avait été distribué depuis le 1^{er} Septembre 2019.

La SARL B.H.I. ayant une activité de holding et de prestations de services, elle détient les participations suivantes :

- 100% du capital de la SAS CONEGAN dont le siège social est Z.I. de la Trésorerie à 62126 WIMILLE ;
- 50% de la SAS 6 D SYSTEMS dont le siège social est Z.I. de la Trésorerie à 62126 WIMILLE.

Les comptes clos au 31 Août 2019 de la SARL B.H.I. font ressortir un chiffre d'affaires et un résultat stables par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier positif de 195 389 € provient essentiellement des dividendes perçus de la SAS CONEGAN.

Le fonds de roulement hors emprunts s'élève à + 773 206 € au 31 Août 2019 contre + 730 038 € au 31 Août 2018, soit une augmentation de 43 168 € sur l'exercice 2018/2019.

La trésorerie est nettement positive et l'endettement de la société a diminué de 174 579 € sur l'exercice 2018/2019.

La société B.H.I. n'a pas établi de situation intermédiaire depuis le 31 Août 2019, mais l'analyse de la comptabilité sur la période du 01/09/2019 au 31/07/2020 ne fait pas ressortir d'évènement particulier, hormis le remboursement anticipé d'un emprunt pour un montant de 154 187 €.

Les résultats du 1^{er} semestre 2020 de la principale filiale, la SAS CONEGAN, sont nettement positifs et en progression par rapport au 1^{er} semestre 2019.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture des derniers comptes annuels clos au 31 Août 2019 et la date de notre rapport, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

FAIT A SAINT-LEONARD, LE SIX AOÛT DEUX MILLE VINGT

SARL REVISIONS CONTROLES
PATRICK FEUTRY
Commissaire à la transformation

